



Compte rendu de l'assemblée générale des éditeurs indépendants de la région Occitanie ÉRO du dimanche 27 mars 2022 au lieu-dit Ferme de la Jasse à Verdun-Lauragais (11)

Présents :

- Christophe Agnus (Nautilus)
- Régis Blanchard (Tertium)
- Evelyne Coillot (La Fabrique du Signe)
- Céline de Kiss (L'Alisier Blanc)
- Catherine et Didier Bardy (La librairie des Territoires)
- Laurent Tranier (Éditions Toute Latitude)
- Frédérique Mallis (Éditions Éphème)
- Laure Latanne-Bey (Jour des arts)
- Frédéric Lisak (Plume de carotte)
- Virginie Girard et Jean-François Bourdic (Les Fondateurs de briques)
- Claire Schaeffer (éditions érès)
- Aurel Chatenet (Plan B)
- Julien Poujol (Yovana)
- Monique Subra (Editions du Cabardès)
- Charles-Henri Lavielle (Anacharsis)
- Emma Durand (N&B éditions)
- Benjamin Vermeilh (à titre personnel)

Excusé :

- Marion Mazauric (Au Diable Vauvert)
- Nicolas Fouque (Éditions d'Avallon)

Ordres du jour :

- 1- Rapport moral et financier**
- 2- Rapport sur les activités de la fédération nationale de l'édition indépendante (FEDEI)**
- 3- État des relations avec l'agence du livre d'Occitanie Livre et Lecture**
- 4- Compte-rendu de l'activité de la commission de diffusion territoriale des stands d'ÉRO**
- 5- Le Festival du livre de Paris**
- 6- Question de l'augmentation de la cotisation**
- 7- Composition du Conseil d'Administration**
- 8- Sujets annexes : un logiciel libre d'utilisation pour l'édition, refus de l'adhésion de Privat, créer un groupe virtuel pour échanger et communiquer (autre que Facebook), la subvention des stands d'ÉRO à faire porter par ÉRO**

1- Rapport moral et financier

A - Rapport moral

- Le Président Frédéric Lisak (éd. Plume de carotte) accueille les nouveaux venus et présente l'association dont un des buts fondamentaux est l'échange d'idées, d'informations et de pratiques. Faisant un tour de table, il constate que les membres offrent des visages très différents de l'édition, de la maison d'édition relativement importante à la très petite maison, avec ou sans salariés, bénévoles, diffuseurs, etc. Cela peut entraîner quelques difficultés mais la complexité promet plus certainement une richesse d'approches.
- Frédéric reprend l'histoire de l'association, créée il y a 6 années (voir la rubrique Qui sommes-nous sur le blog à <http://www.editeursregionoccitanie.fr/2017/10/presentation.html>).
- Il rappelle que notre association repose sur du bénévolat et fonctionne sans subvention afin de garantir notre liberté d'action et de pensée.
Pour information : certaines régions ont pris la décision de déléguer leur politique culturelle du livre à des associations, qui bénéficient donc d'aides conséquentes. Ce n'est pas le cas de l'Occitanie, qui dispose de son propre outil, Occitanie Livre et Lecture (OLL). OLL a un budget compris entre 2 millions et 2,5 millions d'euros et dispose de 16 salariés.

Le fonctionnement d'ERO donne à ce jour satisfaction :

- Quelques collectifs ont été créés :
 - 5 éditeurs se sont rassemblés pour concevoir un catalogue jeunesse envoyé en amalgame au printemps 2021 avec un numéro de Biblioteka.
 - Les stands d'Ero : une structure montée et pilotée par Julien (éd. Yovana) qui rassemble les livres des éditeurs qui le souhaitent dans différents lieux et salons en Aquitaine et Midi-Pyrénées (Laure des éditions Jour des Arts) et Languedoc (Julien). Le fonctionnement équivaut à une « librairie volante » puisque 30% des sommes des ventes sont versées dans une cagnotte commune servant à défrayer les déplacements et prix des stands.
 - Des représentants pour porter notre voix au sein de la FEDEI. Il s'agit de Jean-François des Fondateurs de Brique et Charles-Henri d'Anacharsis. (FEDEI = Fédération des Éditions Indépendantes au niveau national <https://www.fedei.fr>). Voir l'ordre du jour n°2.
- Nos conseils d'administration se font régulièrement en visio-conférence, et sont toujours présents une dizaine de membres du bureau. Le conseil d'administration est ouvert et peut accueillir jusqu'à 12 personnes.

- Enfin, on constate que l'arrivée d'Alido (Association des Libraires indépendants d'Occitanie, créée il y a 1 an) a dynamisé le mouvement. Lors de nos rencontres désormais annuelles (2^e année), des thématiques interprofessionnelles sont abordées et permettent un dialogue et une meilleure connaissance de chacun ainsi que des intérêts et contraintes de chaque groupe.

1- B – Bilan financier

Recettes		Dépenses	
Adhésion 2021	425,00 €	Frais bancaires de gestion	87,60 €
Versements Parts sociales	1,54 €	Assurance SMACL	153,54 €
		Remboursement frais postaux	8,64 €
		Autre frais (gerbe défunt)	120,00 €
		Autre frais (relais 4 vents+repas juin 2021)	746,40 €
		Abonnement zoom	167,88 €
		webmedia	119,76 €
		Affranchissement	8,50 €
		Temps de travail	167,56 €
		Communication	1200,00 €
TOTAL	426,54 €		2779,88 €
BALANCE NÉGATIVE			-2353,34

Les seules recettes 2021 ont été liées aux cotisations de nos membres.

Les dépenses ont été supérieures aux recettes, notamment en lien Avec la mission confiée à Armelle Chatel, pour une mission d'animatrice de réseau sociaux. Ce choix avait été fait en fonction des réserves financières de l'association.

Pour la suite, des subventions seront peut-être à demander sur des projets, ainsi qu'un changement du montant des cotisations (voir plus loin, point 6).

2- Rapport sur les activités de la Fédération Nationale de l'Édition Indépendante (FEDEI)

ERO est membre fondateur et adhérent de cette association (<https://www.fedei.fr/>). Jean-François (Les Fondateurs de briques), représentant d'ERO à la FEDEI, présente un état des lieux :

330 adhérents (voir leur site), déjà quelques portées concrètes, comme le poids de la FEDEI sur les changements d'orientation du salon du livre de Paris. La FEDEI souhaite être un interlocuteur national auprès du SNE, du CNL et du Ministère de la culture.

Des assises nationales sont prévues pour février 2023 à Aix-en-Provence. Jean-François nous présente le riche programme de ces 2 jours qui fera un tour de question sur l'édition indépendante, sa situation économique, la politique de soutien en sa faveur, le problème des tarifs postaux (un des chevaux de bataille de l'association), etc.

3- État des relations avec l'agence du livre d'Occitanie Livre et Lecture

Rappel du fonctionnement :

OLL : le Conseil d'administration d'OLL est composé de membres de la région, de la DRAC, 3 représentants par collège : 3 pour les éditeurs, 3 pour les libraires, 3 pour le patrimoine, 3 pour les bibliothèques.

Dans le collège des éditeurs, les représentants sont actuellement tous membres de l'association ERO : Monique (Éd. Du Cabardès), Benjamin Vermeilh (au titre des éditions Milan, adhérent individuel d'ERO) et Marion Mazauric (Au Diable Vauvert). Désormais, il existe un siège pour ALIDO (tenu par Ingrid Ledru) et un siège pour ERO (tenu par Frédéric Lisak). Ces représentants ont un rôle plutôt consultatif sur certains points, puisqu'il s'avère que des changements brutaux de postes et des problèmes de fonctionnement internes ne sont pas décidés ni communiqués auprès des collègues. On constate un manque évident de transparence.

En revanche, OLL est à l'écoute des représentants lorsqu'il s'agit des aides à octroyer. Ainsi, OLL a interpellé ERO et ALIDO sur la question des critères environnementaux pour l'attribution des aides.

Notre impression est également qu'OLL ne soutient pas nos actions collectives, comme la création des stands d'ERO, qui ne peuvent obtenir de subvention que s'ils sont portés par une seule maison d'édition. Peut-être y voient-ils un conflit de prérogatives ?

ERO souhaite cependant modifier cet état de fait.

4- Compte-rendu de l'activité de la commission de diffusion territoriale des stands d'ERO

Comme dit précédemment, les stands d'Ero se partagent entre Laure (anciennes régions Aquitaine et Midi-Pyrénées) et Julien (ancienne région Languedoc) pour assurer la diffusion de livres sur divers salons et les lieux moins fléchés en matière de ventes de livres (marchés de producteurs, marchés nocturnes, etc.). La subvention d'OLL a permis de financer nappe, rollup, barnum, tables de marché, catalogues. Julien sera présent à la Comédie du Livre à Montpellier. Laure prévoit de proposer un stand ERO au prochain salon du livre de Bordeaux (L'escalpe du Livre, 2023) et sera sur le salon d'Albi en juin 2022. La présence d'éditeurs et d'auteurs sur un même stand permet d'assurer un roulement.

5- Le Festival du livre de Paris

Jusqu'à présent, le salon du livre de Paris était organisé par le SNE (Syndicat National de l'Édition). Le coût « de base » était de 2100 €.

Cette année 2022, après la pandémie et une désaffection progressive du salon, le SNE a voulu modifier la formule et a nommé un responsable pour organiser le salon du livre 2022. La nouvelle formule proposée était inacceptable pour les petits éditeurs : un stand de 12m² coûtait 17 900€, pas plus de 1 500 ouvrages devaient être proposés et 30% du prix de la vente revenaient aux libraires. Il était mathématiquement impossible de rentrer dans l'investissement. Cette formule favorisait clairement les grosses structures qui concentrent édition, distribution et librairie.

Le boycott de l'ensemble des régions a été immédiat et de nombreux articles ont rendu compte de la situation.

Le directeur a récemment proposé une rencontre avec les régions, notamment avec OLL et les représentant de la FEDEI par région.

6- La question de l'augmentation de la cotisation

ERO compte sur environ 50 adhésions dans l'année. L'adhésion est de 25€/an.

L'association a créé un poste de communication sur les réseaux sociaux payé 100€/mois, que Armelle Lassourelle-Chatel occupe. ERO bénéficie encore du reliquat de la précédente association. Mais le problème se pose à propos de la cotisation à la FEDEI qui est assez conséquente pour le budget d'ERO. Au dernier CA, il a été décidé de cotiser de 500€ pour 2022, afin d'assurer un véritable soutien à la FEDEI.

Pour info, les adhésions à la FEDEI se font par paliers de 50€, 500€, 1000€, 1500€.

Mais il faut pérenniser notre cotisation et cela passe inévitablement par une augmentation de nos moyens, sans qu'il ne soit nécessaire de recourir à une demande d'aide.

Un vote à main levée accorde l'augmentation de la cotisation. Les modalités en sont un pourcentage en fonction du chiffre d'affaire. L'hypothèse retenue est d'avoir 3 taux de cotisations en fonction du chiffre d'affaire des maisons d'édition : 25 euros (inchangés) pour les CA de moins de 10 000 euros, 50 euros pour les CA entre 10 000 et 100 000 euros, 100 euros pour les CA au-delà. L'idée que 15 à 30% de chaque cotisation serve à financer notre adhésion à la FEDEI est acceptée.

7- Composition du Conseil d'Administration

Didier Bardy (éd. La librairie des Territoires) et Virginie Girard (Les Fondateurs de briques) intègrent le CA.

8- Sujets annexes : un logiciel libre d'utilisation pour l'édition, refus de l'adhésion de Privat, créer un groupe virtuel pour échanger et communiquer (autre que Facebook)

- Charles-Henri Lavielle (Anacharsis) évoque l'avancement dans l'élaboration d'un logiciel libre d'accès pour la gestion d'une maison d'édition comprenant le stock des livres, le paiement des droits d'auteurs, etc. Le logiciel Bibord serait libre d'accès mais cela nécessite encore des financements.
- Les éditions Privat, appartenant au groupe Fabre, souhaitent adhérer à l'association ERO, avec comme raison affichée la volonté de participer au stand commun à la Comédie du Livre de Montpellier. Un débat s'en est suivi sur la notion d'édition indépendante. L'adhésion est débattue en assemblée et les votes contre sont majoritaires.
- Céline de Kiss (L'alisier blanc) souhaiterait pouvoir échanger au sein d'un groupe virtuel, semblable à Facebook, afin de partager expériences, questionnements, etc. Le site de Facebook est avancé, mais ne suscite pas de véritable adhésion. On évoque Framas.

- On reparle des stands d'ERO en souhaitant faire pression auprès d'OLL afin que ce soit l'association ERO qui soit l'interlocuteur direct d'OLL pour les demandes d'aide et non plus une seule maison d'édition (Yovana en l'occurrence) comme c'est actuellement le cas.

Après un tour de table (sous le soleil printanier et le vent !), où chacun exprime le plaisir de participer collectivement à cette assemblée, la séance est levée.